



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 97444

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le dossier des maisons de l'emploi à travers le territoire national. En effet, ces structures qui avaient été créées en 2005 ont montré qu'elles répondaient utilement aux différentes facettes de la recherche d'emploi sur un bassin d'activité où le chômage est un sujet qui ne peut pas n'être abordé que dans un cadre strictement communal, notamment en zone périurbaine surtout en Île-de-France. Il pourrait donc être intéressant d'établir un bilan de ces maisons de l'emploi puis d'étudier un financement pluriannuel sur trois à cinq ans, en accord avec les collectivités locales concernées. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur cette suggestion.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97444

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 janvier 2011, page 139

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)